



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/18  
8 octobre 2014

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Soixante-treizième réunion  
Paris, 9–13 novembre 2014

**PLAN D'ACTIVITÉS GÉNÉRAL DU FONDS MULTILATÉRAL  
POUR LA PÉRIODE 2015-2017**

Introduction

1. Les agences bilatérales et d'exécution ont fait parvenir les premiers tableaux de leurs plans d'activités au Secrétariat avant le 19 août 2014. Le Secrétariat et les agences d'exécution et bilatérales ont entrepris leur collaboration pour la planification des activités lors de la réunion de coordination interagences du 2-3 septembre 2014.
2. Le Secrétariat a compilé et analysé l'information relative à l'orientation antérieure concernant la planification des activités et les décisions pertinentes du Comité exécutif. Les tableaux révisés des plans d'activités et l'exposé des faits ont été soumis le 15 septembre 2014, comme prévu.

**AFFECTATION DES RESSOURCES DANS LE PLAN D'ACTIVITÉS**

3. Le tableau 1 présente la somme des activités par année figurant dans le plan d'activités dans les catégories « requises aux fins de conformité », « non requises aux fins de conformité » et « activités de coût standard ». Les sommes indiquées dans le plan d'activités pour la période 2015-2017 dépassent de 281,1 millions \$US le budget indicatif.

**Tableau 1 : Affectation des ressources dans les plans d'activités présentés au Comité exécutif (2015-2017) (000 \$US)**

Item	2015	2016	2017	Total (2015-2017)	Total (2018-2020)	Total après 2020
<b>Requises aux fins de conformité</b>						
Accords pluriannuels approuvés	89 465	44 228	7 000	140 693	69 883	784
Production de HCFC, PRP, 1 <sup>re</sup> étape	0	268	0	268	0	0
Production de HCFC, 1 <sup>re</sup> étape	0	0	0	0	15 772	0
Production de HCFC, PRP, 2 <sup>e</sup> étape	374			374	0	
Production de HCFC, 2 <sup>e</sup> étape		29 306	29 306	58 612	87 917	
PGEH, 1 <sup>re</sup> étape I	327	3 612	1 147	5 086	925	30
PGEH, 1 <sup>re</sup> étape, financement supplémentaire	0	3 515	0	3 515	0	0
PGEH, PRP, 2 <sup>e</sup> étape	2 007	1 018	638	3 663	4 256	0
PGEH, 2 <sup>e</sup> étape	43 769	167 805	182 742	394 316	512 785	3 879
Élimination du bromure de méthyle	268	0	0	268	0	0
Vérification du PGEH	642	540	540	1 722	1 858	
Démonstration, PRP, solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète	1 112	0	0	1 112	0	0
Démonstration, solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète	18 487	4 050	0	22 537	0	0
Assistance technique, PRP, refroidissement urbain	40	0	0	40	0	0
Assistance technique, refroidissement urbain	482	0	0	482	0	0
HCFC, assistance technique pour le secteur de l'entretien	270	270	270	810	0	
<b>Non requises aux fins de conformité</b>						
Bromure de méthyle, démonstration	482	0	0	482	0	0
Bromure de méthyle, PRP, démonstration	64	0	0	64	0	0
<b>Activités de coût standard</b>						
Programme d'aide à la conformité	10 699	11 020	11 351	33 070	36 137	
Coûts de base	5 806	5 847	5 888	17 542	17 912	0
Secrétariat, Comité exécutif et coûts d'évaluation et de suivi, moins la contrepartie canadienne	6 441	6 566	6 696	19 703	20 905	
Trésorier	500	500	500	1 500	1 500	
Renforcement des institutions	8 805	7 293	9 164	25 262	23 469	0
<b>Total général</b>	<b>190 038</b>	<b>285 839</b>	<b>255 241</b>	<b>731 117</b>	<b>793 319</b>	<b>4 693</b>
Budget indicatif*	150 000	150 000	150 000	450 000		
Différence	40 038	135 839	105 241	281 117		

\* Selon le niveau de la dernière reconstitution.

**Activités requises aux fins de conformité**Accords pluriannuels

4. Les accords pluriannuels approuvés représentent une somme totale de 140,69 millions \$US, dont 90 millions \$US pour les activités de la première étape des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) et 50,69 millions \$US pour le secteur de la production de HCFC, pour la période 2015-2017. La valeur de ces activités pour la période 2018-2020 est de 69,88 millions \$US et de 783 974 \$US pour après 2020.

Première étape, secteur de la production et préparation de projet

5. Une somme totale de 16,04 millions \$US (comprenant 267 500 \$US pour la préparation de projet pour la période 2015-2017) est prévue pour la première étape du plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC (PGEPH) en République populaire démocratique du Corée et au Mexique.

Deuxième étape, secteur de la production et préparation de projet

6. Les plans d'activités prévoient la somme de 29,31 millions \$US par année de 2016 à 2020 pour les activités de la deuxième étape dans le secteur de la production en Chine. Ce niveau de financement annuel plus les coûts d'appui à l'agence dépassent de 34 pour cent la somme moyenne restante après le financement de la première étape (21,87 millions \$US). La préparation de projet pour la deuxième étape, évaluée à 373 815 \$US, qui serait demandée en 2015 servirait, entre autres, à évaluer la fermeture potentielle des projets et au démantèlement et au retrait des installations, demandés la décision 69/28 e).

Première étape des PGEH et préparation

7. Il y a six pays<sup>1</sup> pour lesquels la première étape du PGEH n'a pas encore été approuvée. Le plan d'activités comprend 5,09 millions \$US pour ces activités, dont 954 728 \$US pour la période 2018 à après 2020. La présentation de la première étape pour tous ces pays est prévue en 2016, sauf pour le Soudan du Sud et la République arabe syrienne, dont la première étape du PGEH est prévue en 2015.

8. Le plan d'activités prévoit des projets supplémentaires pour la première étape du PGEH pour six pays<sup>2</sup> en 2016, pour la somme de 3,52 millions \$US. Ces demandes relèvent de différentes décisions du Comité exécutif, en vertu desquelles les pays peuvent présenter des projets supplémentaires pendant la mise en œuvre de la première étape.

Deuxième étape du PGEH, préparation de projet

9. La somme totale prévue pour la préparation de la deuxième étape du PGEH<sup>3</sup> est de 3,66 millions \$US pour la période 2015-2017 et de 4,26 millions \$US pour la période 2018-2020<sup>4</sup>.

Deuxième étape des PGEH dans les pays à faible volume de consommation

10. Le plan d'activités prévoit la somme totale de 6,02 millions \$US pour la deuxième étape des PGEH pour le secteur de l'entretien dans les pays à faible volume de consommation, dont 663 304 \$US pour la période 2015-2017. La valeur des projets pour le secteur de l'entretien d'appareils à base de HCFC pour atteindre la réduction de 35 pour cent est le 1,69 million \$US (dont 663 304 \$US pour la période 2015-2017).

11. L'ONUDI prévoit des activités s'élevant à 4,32 millions \$US pour la deuxième étape des PGEH dans les pays à faible volume de consommation pour lesquelles des projets ont déjà été approuvés en vue de réaliser la réduction de 35 pour cent (aucune activité pour la période 2015-2017). Le plan d'activités de l'ONUDI ne fournit aucun détail sur les niveaux de réduction, de sorte que le Secrétariat n'a pas pu évaluer les valeurs en conséquence. De plus, l'ONUDI a indiqué que le PNUE agirait en qualité d'agence principale ou de coordination pour la plupart de ces activités, mais le PNUE n'a pas inclus ces activités

<sup>1</sup> Botswana, République populaire démocratique de Corée, Libye, Mauritanie, Soudan du Sud et République arabe syrienne. Il faut toutefois noter que la République populaire démocratique de Corée a présenté son PGEH à la 73<sup>e</sup> réunion.

<sup>2</sup> Bahreïn, Bolivie (État plurinational de), Costa Rica, Cuba, Mexique et Uruguay.

<sup>3</sup> « La préparation de projet pourrait être financée pour les activités de la phase II et incluse dans les plans d'activités de 2012-2014 avant l'achèvement de la phase I » (décision 63/5 f) i)).

<sup>4</sup> Les lignes directrices pour la préparation de la deuxième étape des PGEH ont été approuvées à la 71<sup>e</sup> réunion (décision 71/42).

dans son plan d'activités. L'ajout de ces activités au plan d'activités du PNUE est abordé sous le point de l'ordre du jour correspondant. Les agences d'exécution ont confirmé que les plans d'activités ne prévoient pas d'activités dont le financement débute avant 2020 qui permettront aux pays de réaliser l'élimination complète. Par contre, plusieurs demandes de préparation de projet sont prévues pour la période 2018-2020 afin de respecter les mesures de réglementation de 2025.

#### Deuxième étape des PGEH dans les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation

12. La somme totale de 904,96 millions \$US est consacrée au financement de la deuxième étape des PGEH dans les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation, afin d'éliminer 8 011 tonnes PAO de HCFC. Cette somme comprend 393,65 millions \$US pour la période 2015-2017 pour l'élimination de 3 584 tonnes PAO de HCFC. Les détails pour les secteurs sont fournis dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Deuxième étape des PGEH par secteur (000 \$US)**

Secteur	Total (2015-2017)	Total (2018-2020)	Total après 2020	Total	Pourcentage du total
Mousses, en général	44 993	50 702	0	95 695	10,6
Mousse de polystyrène extrudé	34 790	46 626	50	81 465	9,0
Mousse rigide	75 683	77 165	708	153 556	17,0
Lutte contre les incendies	70	17		87	0,01
Production de frigorigènes aux hydrocarbures	3 012	0		3 012	0,3
PGEH, entretien	10 183	11 041	350	21 574	2,4
Réfrigération et climatisation	79 177	105 657	0	184 834	20,4
Assemblage d'équipement de réfrigération	3 546	2 590	0	6 136	0,7
Réfrigération en général (comprenant la fabrication et les secteurs commercial et industriel)	81 986	120 801	0	202 788	22,4
Entretien de l'équipement de réfrigération	44 717	71 239	2 697	118 652	13,1
Solvants	15 496	21 667		37 163	4,1
<b>Total général</b>	<b>393 652</b>	<b>507 506</b>	<b>3 805</b>	<b>904 963</b>	<b>100,0</b>

13. Deux pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation ne figurent pas dans le plan d'activités ayant pour but de réaliser les 35 pour cent de réduction par rapport à la valeur de référence : la République populaire démocratique de Corée, dont la première étape du PGEH a été soumise à la 73<sup>e</sup> réunion et pour laquelle une deuxième étape du PGEH est prévue, mais dont la valeur PAO est insuffisante pour atteindre le niveau de réduction de 35 pour cent, et le Kenya, où la première étape en cours de mise en œuvre ne vise pas la totalité des 35 pour cent.

#### Bromure de méthyle

14. Le plan d'activités prévoit la somme de 267 500 \$US pour un projet d'assistance technique dans le secteur du bromure de méthyle dans un pays (Égypte) pour l'année 2015. Le projet cible le niveau d'humidité élevé des dattes, pour lequel un Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle a indiqué qu'il existe désormais des solutions.

#### Vérification du PGEH

15. Outre la soumission faite par une des agences pour l'année 2015, le Secrétariat a prévu la somme de 540 000 \$US par année pour les rapports de vérification<sup>5</sup>, selon l'hypothèse où 18 rapports de

<sup>5</sup> La décision 61/46 c) exige la remise de rapports de vérification pour un échantillon de 20 pour cent des pays à faible volume de consommation pour lesquels un PGEH a été approuvé.

vérification coûtant chacun 30 000 \$US seront préparés chaque année dès que la première étape du PGEH aura été approuvée pour tous les pays ayant satisfait aux conditions. Le plan prévoit la somme de 1,72 million \$US pour la période 2015-2017, et 1,86 million \$US de plus pour la période 2018-2020 (comprenant le financement du rapport de vérification pour l'Allemagne, qui a été retiré par la suite).

Projet de démonstration sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète et assistance technique pour les études de faisabilité sur le refroidissement urbain<sup>6</sup>

16. Une somme totale de 23,65 millions \$US est prévue pour un projet de démonstration sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète en 2015-2016 (dont 1,11 million pour la préparation de projets en 2015). Le plan comprend une somme totale de 521 800 \$US pour les projets d'assistance technique relatifs aux études de faisabilité sur le refroidissement urbain en 2015 (dont 40 000 \$US pour la préparation de projets). Les agences d'exécution n'ont pas fourni de valeur PAO pour plusieurs de ces activités (tableau 3).

**Tableau 3. Projets de démonstration sur les solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète et assistance technique pour les études de faisabilité sur le refroidissement urbain (000\$)**

Pays	Agence	Consommation de HCFC	Secteur et sous-secteur	Valeur en 2015		PAO 2015	Valeur en 2016	PAO 2016
				PRP	DEM			
<b>Projets de démonstration sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète</b>								
Chine	Allemagne	Non FVC	Climatiseurs de pièce	60	0	0,0	1 000	0,0
Chine	PNUD	Non FVC	Démonstration de solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète en réfrigération commerciale et pour la chaîne frigorifique	75	1 200	0,0		
Chine	ONUDI	Non FVC	Technologie à base de CO <sub>2</sub> pour les thermopompes domestiques*	32	1 605	8,3		
Chine	ONUDI	Non FVC	Compresseur à base de CO <sub>2</sub> pour les thermopompes domestiques*	32	2 675	0,0		
Chine	ONUDI	Non FVC	Transition à des solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète pour le transport frigorifique*	54	856	0,0		
Chine	ONUDI	Non FVC	Réduction des fuites dans l'équipement frigorifique de grande capacité dans 3 endroits différents et pour des applications différentes*	54	482	2,8		
Colombie	PNUD	Non FVC	Démonstration de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC en jumelant le HFO et l'eau pour le gonflage dans le secteur des mousses et ainsi répondre aux besoins des PME	25	500	0,0		
Costa Rica	PNUD	FVC	Démonstration de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC en utilisant le NH <sub>3</sub> dans les refroidisseurs lors de la construction	25	500	0,0		
Égypte	PNUD	Non FVC	Démonstration de solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC qui consiste à trouver des solutions économiques pour les petites entreprises et des applications « verser sur place » dans	25	500	0,0		

<sup>6</sup> Conformément à la décision 72/40(b).

Pays	Agence	Consommation de HCFC	Secteur et sous-secteur	Valeur en 2015		PAO 2015	Valeur en 2016	PAO 2016
				PRP	DEM			
			le secteur des mousses					
Mondial	Japon	Mondial	Plusieurs		195	0,0		
Mondial (3 pays)	ONUDI	Mondial	Démonstration des besoins en assemblage/installation d'équipement de réfrigération*	86	1 605	0,0		
Inde	PNUD	Non FVC	Démonstration de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète en adoptant des frigorigènes à base d'hydrocarbures pour remplacer le HCFC-22 dans la fabrication de refroidisseurs d'eau	25	500	0,0		
Kirghizistan	PNUD	FVC	Démonstration de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète en utilisant du CO <sub>2</sub> dans les entrepôts frigorifiques dans le secteur de la chaîne agricole/supermarchés	25	500	0,0		
Malaisie	PNUD	Non FVC	Démonstration des solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC en adoptant le R-32 pour la climatisation commerciale y compris pour les pratiques d'entretien utilisant un frigorigène inflammable	25	500	0,0		
Arabie saoudite	ONUDI	Non FVC	Nouvelles technologies (p, ex, HFO) en réfrigération*	32	1 926	10,0		
Afrique du Sud	ONUDI	Non FVC	Projets conjoints pour les sociétés de formulation*	32	535	0,0		
Thaïlande	BIRD	Non FVC	Mousse de polyuréthane rigide		1 046			
Trinité-et-Tobago	PNUD	Non FVC	Démonstration de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC par la production et l'offre locales d'hydrocarbures de la qualité utilisée pour les frigorigènes	25	500	0,0		
Turquie	ONUDI	Non FVC	HFO comme agent de gonflage de la mousse dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide*	32	463	5,5		
Uruguay	PNUD	Non FVC	Démonstration de solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les HCFC à base de NH <sub>3</sub> et de HFO pour la réfrigération commerciale	25	500	0,0		
Région: Afrique (4 pays)	ONUDI	FVC	Projet de démonstration sur l'adoption de la meilleure stratégie pour assurer la vente de frigorigènes de haute qualité sur le marché y compris l'introduction et la mise à jour de normes de sécurité pour les frigorigènes*	86	685	0,0		
Région : Asie-Pacifique	Allemagne		Climatiseurs de pièce/entretien	50	0	0,0	650	0,0
Région: Pays d'Amérique	ONUDI	FVC	Démonstration des activités de la 2 <sup>e</sup> étape des PGEH pour le secteur de	64	631	0,0		

Pays	Agence	Consommation de HCFC	Secteur et sous-secteur	Valeur en 2015		PAO 2015	Valeur en 2016	PAO 2016
				PRP	DEM			
latine (5 countries)			l'entretien en mettant l'accent sur l'entretien de systèmes utilisant et conçus pour utiliser des frigorigènes inflammables*					
Région : Mondiale	Allemagne		Climatiseurs de pièce/entretien	40	0	0,0	600	0,0
Région : Asie du Sud- Est et Pacifique	Allemagne		Climatiseurs de pièce	60	0	0,0	1 800	0,0
Région : Asie occidentale	PNUE		Le projet fondé sur la décision 72/40	17	102			
Région : Asie occidentale (2 pays) avec le PNUE	ONUDI	Non FVC	Stratégie pour le secteur de l'entretien : application des lois sur les SAO et traitement de l'équipement en fin de vie*	54	321	0,0		
Régional (2 pays)	ONUDI	s.o.	Conséquences du confinement des frigorigènes et de la prévention des fuites sur la réduction de la consommation de HCFC vierges dans les pays visés à l'article 5*	54	161	0,0		
<i>Total partiel pour les projets de démonstration sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète</i>				1 112	18 487	26,5	4 050	0,0
<b>Projets d'assistance technique pour les études de faisabilité sur le refroidissement urbain</b>				<b>PRP</b>	<b>AT</b>		<b>AT</b>	
République dominicaine	PNUD	Non FVC	Étude de faisabilité sur le refroidissement urbain	20	100	0,0		
Égypte	PNUD	Non FVC	Étude de faisabilité sur le refroidissement urbain	20	100	0,0		
Qatar	PNUE	Non FVC	Étude de faisabilité sur le refroidissement urbain		34			
Qatar	ONUDI	Non FVC	Étude de faisabilité sur le refroidissement urbain	31**	107	0,0		
Région : Asie occidentale	PNUE		Étude de faisabilité sur l'utilisation de technologies non conventionnelles pour le refroidissement urbain dans la région du Moyen-Orient		34			
Région : Asie occidentale	ONUDI	s.o.	Étude de faisabilité sur l'utilisation de technologies non conventionnelles pour le refroidissement urbain dans la région du Moyen-Orient (3 pays de l'Asie occidentale)	31**	107	0,0		
<i>Total partiel pour les projets d'assistance technique pour les études de faisabilité sur le refroidissement urbain</i>				102	482	0,0	0	0,0
<b>Total pour les projets faisant suite à la décision 72/40 b)</b>				<b>1 214</b>	<b>18 968</b>	<b>26,5</b>	<b>4 050</b>	<b>0,0</b>

\*Titre dans le plan de travail de l'ONUDI.

\*\*Non compris dans l'analyse.

### Assistance technique pour les HCFC dans le secteur de l'entretien

17. Le plan d'activités comprend la somme de 810 000 \$US pour le projet d'assistance technique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, pour appuyer la mise sur pied et le fonctionnement de programmes d'accréditation valables des techniciens en réfrigération et en

climatisation dans la région de l'Asie occidentale pour la période 2015-2017 (dont 270 000 \$US pour 2015).

### **Activités non requises aux fins de conformité**

#### Projet de démonstration sur le bromure de méthyle

18. Le plan d'activités prévoit la somme de 545 700 \$US (dont 64 200 \$US pour la préparation de projets) en 2015 pour un projet de démonstration sur la prévention du transfert non intentionnel de bromure de méthyle lors de la transition d'activités non réglementées à des activités réglementées non requises aux fins de conformité dans l'ensemble de la région.

### **Activités de coût standard**

19. Les activités de coût standard, p. ex., le Programme d'aide à la conformité, les coûts de base, le Secrétariat/Comité exécutif et les coûts de suivi et d'évaluation, de même que les coûts du Trésorier, devraient augmenter au rythme convenu à ce jour.

20. Le plan d'activités comprend la somme de 48,73 millions \$US pour le renforcement des institutions, dont 25,26 millions \$US pour la période 2015-2017<sup>7</sup>, et 23,47 millions \$US pour la période 2018-2020.

### **Rajustements fondés sur les décisions existantes du Comité exécutif**

21. Conformément aux décisions du Comité exécutif sur le sujet, le Secrétariat a proposé le plan d'activités général du Fonds multilatéral et les modifications suivantes :

- a) De réduire les valeurs des plans pluriannuels de 53,31 millions \$US pour la période 2015-2020 et après 2020, y compris l'augmentation de 135 945 \$US pour la période 2015-2017, afin de s'harmoniser aux dossiers du Secrétariat;
- b) De modifier le niveau de financement de la deuxième étape des PGEPH dont le rapport de coût-efficacité dépasse le rapport coût-efficacité moyen de la première étape des PGEPH de 12,76 \$US/kg PAO et de retirer les sommes prévues pour 2016, conformément à la décision 71/23 c), ce qui entraînera une réduction de 72,22 millions \$US pour la période 2015-2020 (dont 40,04 millions \$US pour la période 2015-2017);
- c) De réduire les niveaux de financement prévus pour les activités de la première étape des PGEH de 326 838 \$US pour la période 2015-2017 et de n'apporter aucun rajustement après 2017, car ces projets étaient inclus dans le plan d'activités de 2014;
- d) De retirer les niveaux de financement prévus pour les activités supplémentaires de la première étape du PGEH au Costa Rica et au Mexique, ce qui représente la somme de 1,85 million \$US pour la période 2015-2017, car ces activités étaient prévues dans le plan d'activités de 2014;

---

<sup>7</sup> En l'absence d'une décision sur les niveaux de financement, les niveaux de financement actuels sont fournis aux fins de planification des activités et seront maintenus jusqu'en 2020, conformément à la décision 63/5(b).



- e) De réduire de 162 446 \$US les niveaux de financement prévus pour les activités supplémentaires de la première étape du PGEH dans le secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération de façon à atteindre le rapport de coût-efficacité de 9,00 \$/kg prévu pour la planification des activités, pour la période 2015-2017, et de n'effectuer aucun rajustement après 2017;
- f) De réduire de 2 millions \$US (dont 1,19 million \$US pour la période 2015-2017) le niveau de financement de la préparation de projets pour la deuxième étape des PGEH conformément à la décision 71/42, pour la période 2015-2020;
- g) De limiter les niveaux de financement au maximum permis prévu pour la deuxième étape des PGEH pour les pays à faible volume de consommation<sup>8</sup>, afin d'atteindre la réduction de 35 pour cent, ce qui entraînera une réduction du financement total de 271 469 \$US pour la période de 2015 à après 2020 (dont 99 794 \$US pour la période 2015-2017);
- h) De rajuster les valeurs des projets de la deuxième étape des PGEH pour les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation dont le rapport coût-efficacité dépasse les seuils de coût-efficacité pertinents en :
  - i) Réduisant de 226 010 \$US les valeurs dans les projets du secteur des mousses pour la période 2015 à après 2020 (dont 104 879 \$US pour la période 2015-2017) en se fondant sur un rapport coût-efficacité maximum de 6,92 \$US/kg<sup>9</sup>;
  - ii) Réduisant les valeurs de façon à atteindre un rapport coût-efficacité de 4,50 \$US/kg comme suit : 1,42 million \$US pour la période 2015-2020 (comprenant 756 608 \$US pour la période 2015-2017) dans le secteur de l'assemblage d'équipement de réfrigération, 10,27 millions \$US pour la période 2015 à après 2020 (dont 3,12 millions \$US pour la période 2015-2017) dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, et 692 \$US pour la période 2015-2020 (dont 555 \$US pour la période 2015-2017) dans le secteur des solvants;
  - iii) Réduisant de 249 505 \$US la somme prévue pour la deuxième étape des PGEH dans le secteur de la fabrication d'équipement de réfrigération pour la période 2015-2017 (aucun rajustement après 2017) de façon à atteindre un rapport coût-efficacité maximum de 9,00 \$US/kg, aux fins de planification;
- i) De réduire de 339 800 \$US le financement des rapports de vérification des PGEH pour la période 2015-2020 car ces projets ont été proposés à la 73<sup>e</sup> réunion ou n'étaient pas inclus dans la décision 70/15 ou 72/22;
- j) De retirer les projets de démonstration (y compris la préparation de projets) sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète, représentant la somme de 23,65 millions \$US pour la période 2015-2017, et de n'apporter aucun rajustement après 2017;
- k) De retirer le projet de démonstration sur le bromure de méthyle (y compris la préparation de projet), qui représente la somme de 545 700 \$US pour la période 2015-2017, et de n'apporter aucun rajustement après 2017;
- l) Bien que les niveaux de financement et le calendrier de proposition de ces demandes

<sup>8</sup> Conformément à la décision 60/44(f)(xii).

<sup>9</sup> Conformément à la décision 60/44(f).

soient connus, les agences d'exécution ont indiqué dans leurs plans d'activités des valeurs pour les activités de renforcement des institutions qui varient de 3,46 millions \$US (dont 2,64 millions \$US pour la période 2015-2017) par rapport aux sommes permises en vertu de la structure financière actuelle. Les rajustements modifieraient les plans d'activités en fonction des dates auxquelles les projets de renouvellement du renforcement des institutions sont attendus selon les dernières approbations des demandes de renforcement des institutions et de la structure financière actuelle.

22. Le tableau 4 présente les résultats des rajustements au plan d'activités général de 2015-2017 proposés par le Secrétariat en fonction des décisions du Comité exécutif, y compris les totaux par agence.

**Tableau 4 : Affectation des ressources rajustée dans les plans d'activités en fonction des décisions du Comité exécutif, proposée au Comité exécutif (000 \$US)**

Poste	2015	2016	2017	Total (2015-2017)	Total (2018-2020)	Total après 2020
<b>Activités requises aux fins de conformité</b>						
Accords pluriannuels approuvés	87 074	46 512	7 243	140 829	15 924	1 292
Production de HCFC, PRP, 1 <sup>re</sup> étape	0	268	0	268	0	0
Production de HCFC, 1 <sup>re</sup> étape	0	0	0	0	15 772	0
Production de HCFC, PRP, 2 <sup>e</sup> étape	374			374	0	
Production de HCFC, 2 <sup>e</sup> étape		0	18 576	18 576	55 729	
PGEH, 1 <sup>re</sup> étape	0	3 612	1 147	4 759	925	30
PGEH, 1 <sup>re</sup> étape, financement supplémentaire	0	1 503	0	1 503	0	0
PGEH, PRP, 2 <sup>e</sup> étape	1 076	806	586	2 469	3 450	0
PGEH, 2 <sup>e</sup> étape	40 022	167 984	181 978	389 983	504 821	3 735
Élimination du bromure de méthyle	268	0	0	268	0	0
Vérification du PGEH	540	540	540	1 620	1 620	0
Démonstration, PRP, solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète	0	0	0	0	0	0
Démonstration, solutions à faible potentiel de réchauffement de la planète,	0	0	0	0	0	0
Assistance technique, PRP, refroidissement urbain	40	0	0	40	0	0
Assistance technique, refroidissement urbain	482	0	0	482	0	0
HCFC, assistance technique pour le secteur de l'entretien	270	270	270	810	0	
<b>Non requises aux fins de conformité</b>						
Bromure de méthyle, démonstration	0	0	0	0	0	0
Bromure de méthyle, PRP, démonstration	0	0	0	0	0	0
<b>Activités de coût standard</b>						
Programme d'aide à la conformité	10 699	11 020	11 351	33 070	36 137	
Coûts de base	5 806	5 847	5 888	17 542	17 912	0
Secrétariat, Comité exécutif et coûts d'évaluation et de suivi, moins la contrepartie canadienne	6 441	6 566	6 696	19 703	20 905	
Trésorier	500	500	500	1 500	1 500	
Renforcement des institutions	6 527	6 550	9 549	22 626	22 648	0
<b>Total général</b>	<b>160 119</b>	<b>251 978</b>	<b>244 324</b>	<b>656 420</b>	<b>697 341</b>	<b>5 057</b>
Fenêtre pour les projets de démonstration selon la décision 72/40 b)	10 000			10 000		
Budget indicatif*	150 000	150 000	150 000	450 000		
Différence	20 119	101 978	94 324	216 420		
<b>Par agence (excluant la fenêtre selon la décision 72/40(b))</b>						
France	676	198	180	1 054	4	
Allemagne	2 994	2 738	3 030	8 762	5 579	547

Poste	2015	2016	2017	Total (2015-2017)	Total (2018-2020)	Total après 2020
Banque mondiale	46 434	63 744	62 656	172 834	156 818	
Italie	667	73		740	68	
Japon	90	0	2 314	2 405	0	0
Pologne	270	270	270	810	0	
PNUD	45 975	62 533	65 096	173 604	186 552	401
PNUE	18 167	28 403	25 213	71 783	70 083	3 219
ONUDI	37 364	86 413	77 829	201 606	254 213	891
Vérification du PGEH	540	540	540	1 620	1 620	
Secrétariat, Comité exécutif, et suivi et évaluation, sauf la contrepartie canadienne	6 441	6 566	6 696	19 703	20 905	
Trésorier	500	500	500	1 500	1 500	

\*Selon les niveaux de la période triennale précédente

## AUTRES QUESTIONS D'ORIENTATION

### Demandes relatives aux activités non requises aux fins de conformité

23. Le projet de démonstration sur le bromure de méthyle et la préparation de projet qui s'y rapporte ne sont pas requis aux fins de conformité. La question est abordée dans le contexte du plan d'activités de l'ONUDI (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/22) car elle est la seule agence présentant de tels projets.

### Budgétisation excessive et solutions pour des rajustements supplémentaires

24. Les sommes prévues pour les activités dans le plan d'activités de 2015-2017 dépassent de 281,1 millions \$US le budget indicatif, comme indiqué au tableau 1, et de 216,42 millions \$US après les rajustements effectués en fonction des décisions du Comité exécutif, comme indiqué dans le tableau 4. Des rajustements supplémentaires ont été apportés aux nouvelles activités sur les HCFC seulement, afin de rajuster davantage le plan d'activités. De plus, les sommes excessives ne sont pas réparties également sur les trois années de la période triennale. En effet, le dépassement est de 20,11 millions \$US pour 2015, de 101,98 millions \$US pour 2016 et de 94,32 millions pour 2017, après les rajustements. En outre, les sommes excessives pourraient augmenter de 25,34 millions \$US (comprenant les coûts d'appui) en 2015 car l'accord de PGEH pour la Chine autorise la proposition d'une tranche à la dernière réunion de l'année précédant l'année de la tranche dans l'accord, si la tranche de 2015 n'a pas été présentée en 2014.

25. Six solutions ont été abordées lors de la réunion de coordination interagences afin de rajuster le plan d'activités du Fonds :

- a) Le plan d'activités tel quel (première solution);
- b) Modifications apportées par le Secrétariat en fonction de décisions antérieures du Comité exécutif (deuxième solution);
- c) Financement au prorata des nouvelles activités de la deuxième solution par rapport au budget indicatif (troisième solution);
- d) Rajustement des quantités pour les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation afin de réaliser une réduction maximum de 35 pour cent, selon les engagements de la première étape (premier cas d'espèce dans le rapport du groupe de travail sur la reconstitution), en fonction de la deuxième solution et des rapports coût-efficacité maximums aux fins de planification (quatrième solution);
- e) Rajustement des quantités pour les pays n'étant pas des pays à faible volume de

consommation afin de réaliser une réduction maximum de 35 pour cent, selon l'admissibilité au financement restante (deuxième cas d'espèce du groupe de travail sur la reconstitution), en fonction de la deuxième solution et des valeurs de coût-efficacité maximum (cinquième solution);

- f) Rajustement de la deuxième solution pour les pays n'étant pas des pays à faible volume de consommation en appliquant les rapports de coût-efficacité obtenus à la première étape des PGEH jusqu'à concurrence des niveaux suivants: 6,20 \$US/tonne métrique pour la mousse de polyuréthane, 4,40 \$US/tonne métrique pour la mousse de polystyrène extrudé et 8,5 \$US/tonne métrique pour la réfrigération (sixième solution).

26. Le Secrétariat a rajusté le plan d'activités en fonction des six solutions avancées ci-dessus. Ces solutions sont illustrées dans le tableau 5. Le Comité exécutif pourrait souhaiter adopter une de ces solutions lors de l'approbation du plan d'activités.

**Tableau 5 : Solutions pour normaliser les propositions pour le plan d'activités de 2015-2017 (000 \$US)**

Requis en vertu du modèle	PA tel quel (1 <sup>re</sup> solution)	PA modifié par le Secrétariat (2 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution au prorata jusqu'à 450 \$US (3 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution pour une réduction maximum de 35 % selon les engagements (4 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution pour une réduction maximum de 35 % selon l'admissibilité au financement (5 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution et rapport C.-E. réalisé à la 1 <sup>re</sup> étape du PGEH (6 <sup>e</sup> solution)
<b>Accords pluriannuels approuvés et activités standard</b>						
Accords pluriannuels approuvés	140 693	140 829	140 829	140 829	140 829	140 829
Programme d'aide à la conformité	33 070	33 070	33 070	33 070	33 070	33 070
Coûts de base	17 542	17 542	17 542	17 542	17 542	17 542
Renforcement des activités	25 262	22 626	22 626	22 626	22 626	22 626
Secrétariat, Comité exécutif, évaluation et suivi et coûts du Trésorier, contrepartie canadienne	21 203	21 203	21 203	21 203	21 203	21 203
<b>Total partiel pour les accords pluriannuels approuvés et les activités standard</b>	<b>237 770</b>	<b>235 269</b>	<b>235 269</b>	<b>235 269</b>	<b>235 269</b>	<b>235 269</b>
<b>Nouvelles activités</b>						
Production de HCFC, PRP, 1 <sup>re</sup> étape*	268	268	268	268	268	268
Production de HCFC, PRP, 2 <sup>e</sup> étape*	374	374	374	374	374	374
HCFC production – stage II	58 612	18 576	8 904	23 219	19 845	18 576
PGEH, 1 <sup>re</sup> étape	5 086	4 759	2 281	6 692	6 692	4 759
PGEH, 1 <sup>re</sup> étape, financement supplémentaire	3 515	1 503	720	370	345	1 471
PGEH, PRP, 2 <sup>e</sup> étape*	3 663	2 469	2 469	2 469	2 469	2 469
PGEH, 2 <sup>e</sup> étape	394 316	389 983	186 918	394 896	250 939	377 228
HCFC, assistance technique pour le secteur de l'entretien	810	810	388	810	810	810
Vérification du PGEH*	1 722	1 620	1 620	1 620	1 620	1 620
Bromure de méthyle, élimination*	268	268	268	268	268	268
Bromure de méthyle, démonstration*	482	0	0	0	0	0
Bromure de méthyle, démonstration, PRP*	64	0	0	0	0	0

Requis en vertu du modèle	PA tel quel (1 <sup>re</sup> solution)	PA modifié par le Secrétariat (2 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution au prorata jusqu'à 450 \$US (3 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution pour une réduction maximum de 35 % selon les engagements (4 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution pour une réduction maximum de 35 % selon l'admissibilité au financement (5 <sup>e</sup> solution)	PA de la 2 <sup>e</sup> solution et rapport C.-E. réalisé à la 1 <sup>re</sup> étape du PGEH (6 <sup>e</sup> solution)
<b>Total partiel des nouvelles activités</b>	<b>469 177</b>	<b>420 630</b>	<b>204 209</b>	<b>430 985</b>	<b>283 630</b>	<b>407 842</b>
<b>Activités selon les décisions 72/40 b) et c)</b>						
Démonstration, solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète	22 537	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Démonstration, PRP, solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète	1 112	**	**	**	**	
Assistance technique, PRP, refroidissement urbain	40	40	40	40	40	40
Assistance technique, refroidissement urbain	482	482	482	482	482	482
<b>Total partiel des activités selon les décisions 72/40 b) et c)</b>	<b>24 170</b>	<b>10 522</b>	<b>10 522</b>	<b>10 522</b>	<b>10 522</b>	<b>10 522</b>
<b>Total général</b>	<b>731 117</b>	<b>666 420</b>	<b>450 000</b>	<b>676 776</b>	<b>529 421</b>	<b>653 632</b>

\* Les nouvelles activités ne subissent pas de rajustement car elles sont assujetties aux lignes directrices sur la préparation de projets, aux décisions sur la préparation des rapports de vérification ou non requises aux fins de conformité.

\*\* Les 10 millions \$US pour les activités de démonstration sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète comprennent le financement pour la préparation de projets.

### Questions d'orientation dans les plans d'activités des agences

27. Le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont soulevé plusieurs questions d'orientation, dont la nécessité de terminer les lignes directrices de la deuxième étape, l'ajout de projets de démonstration pilotes sur les solutions de remplacement du bromure de méthyle dans les applications sanitaires et préalables à l'expédition afin d'évaluer la faisabilité technique et économique des solutions de remplacement existantes dans les différents pays et régions, les usines de production mixtes, le délai entre le financement et l'élimination des SAO, les défis de la deuxième étape pour les entreprises consommant de faibles quantités de HCFC, et les niveaux de consommation admissibles au financement pour la deuxième étape des PGEH aux fins de détermination des niveaux de financement dans les plans d'activités. Les observations du Secrétariat sur les questions soulevées dans les plans d'activités des agences d'exécution sont abordées dans les plans d'activités des agences concernées.

### Chevauchements possibles

28. Le Secrétariat a repéré des chevauchements possibles dans les plans d'activités des agences d'exécution pour les pays suivants : Colombie et Inde (Allemagne et PNUE respectivement) dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération, et la Turquie et l'État plurinational du Venezuela (Italie/ONUDI et PNUE respectivement) dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander aux agences d'exécution de remettre un rapport sur l'élimination de ces chevauchements à la 74<sup>e</sup> réunion.

### Activités du plan d'activités de 2014 non approuvées ou présentées à la 73<sup>e</sup> réunion

29. Les activités du plan d'activités de 2014 non présentées à la 73<sup>e</sup> réunion doivent être reportées au plan d'activités de 2015, ainsi que les ressources qui leur ont été affectées au cours de la période triennale

2012-2015, comme l'ont conseillé les agences d'exécution et tel qu'il est indiqué dans le document sur l'État de la mise en œuvre du plan d'activités de 2014-2016 et l'analyse des liquidités (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/5).

### **Reconstitution de 2015-2017 du Fonds multilatéral, plan d'activités de 2015-2017 et planification financière**

30. Dans le scénario actuel de deux réunions par année, les plans d'activités sont examinés au cours de l'année précédant l'année visée par le plan. Un document de planification financière sera présenté à la 74<sup>e</sup> réunion. Il portera sur la décision adoptée par les Parties au Protocole de Montréal à leur vingt-sixième réunion, sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2015-2017. Aucun plan d'activités révisé n'est attendu à la 74<sup>e</sup> réunion. Les rajustements financiers, s'il y a lieu, pourront être abordés dans le document sur la planification financière.

### **RECOMMANDATIONS**

31. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note :
  - i) Du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2015-2017 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/18;
  - ii) Que tout rajustement financier découlant de la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2015-2017 sera abordé dans le document sur la planification financière qui sera présenté à la 74<sup>e</sup> réunion;
- b) Décider s'il convient de :
  - i) Rajuster le plan d'activités comme le propose le Secrétariat;
  - ii) De rajuster davantage le plan d'activités pendant les débats du Comité exécutif et/ou pendant la présentation du plan d'activités par les agences bilatérales et d'exécution en :
    - a. Ajoutant les activités des accords pluriannuels et de renforcement des institutions des plans d'activités de 2014 qui n'ont pas été soumises ni approuvées à la 73<sup>e</sup> réunion aux plans d'activités de 2015, comme le propose la recommandation à cet sujet dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/5, sur le point 5 b) de l'ordre du jour sur les plans d'activités de 2014-2016 et la disponibilité des liquidités;
    - b. Ajoutant les projets de démonstration sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète et l'assistance technique pour les études de faisabilité sur le refroidissement urbain indiqués dans le tableau 3 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/18, étant entendu que les niveaux de financement maximums des décisions 72/40 b) et c) seront appliqués aux propositions faites à la 74<sup>e</sup> réunion, mais de retirer les activités :

- i. Qui seront proposées en 2016;
  - ii. Pour lesquelles aucun pays n'a été indiqué;
  - iii. Pour lesquelles aucune valeur PAO n'a été fournie; et/ou
  - iv. Pour lesquelles aucune lettre d'appui au plan d'activités n'a été fournie;
- c. Appliquant la solution [1-6] proposée dans le tableau 5 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/18;
- c) Demander aux agences bilatérales et d'exécution d'inclure les activités de la deuxième étape du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Kenya non incluses dans les plans d'activités;
- d) Demander aux agences bilatérales et d'exécution concernées de présenter un rapport sur les chevauchements mentionnés au paragraphe 28 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/18 à la 74<sup>e</sup> réunion;
- e) D'appuyer le plan d'activités général de 2015-2017 du Fonds multilatéral tel qu'il a été rajusté par le Secrétariat [et le Comité exécutif], tout en précisant que l'appui ne signifie ni l'approbation des projets qu'il contient ni des niveaux de financement et des quantités proposés.

-----